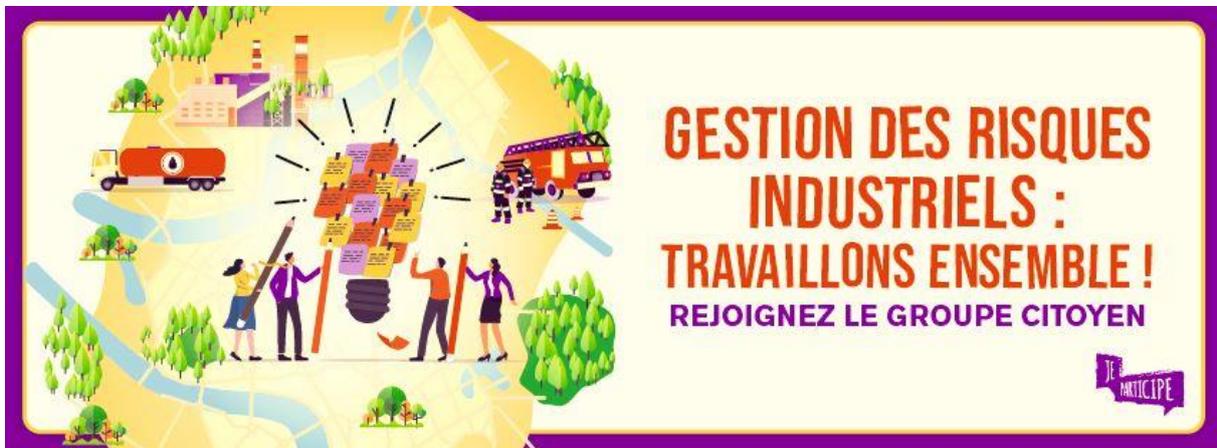




Groupe de travail citoyen « risques industriels »

Compte-rendu de la session 4

Jeudi 22 juin 2023 – 18h-20h00 – Le Mix (Laboratoire des mobilités innovantes), Rouen



Nombre de participants : 13

Animation : Métropole Rouen Normandie

- Hassan EL MACHKOURI, Chargé de la culture du risque
- Lotha MARTOT, Chargée de la participation citoyenne

Intervenants :

- Elise LAPERDRIX – Association UPSIDE
- Jean-Marie LECLUSE – SPPPI de l'Artois



Déroulement de la séance



Introduction

Première session de travail sur la thématique du « dialogue direct avec les industriels », l'une des 3 thématiques majeures issues de l'étude sociologique sur la perception des risques et les attentes citoyennes.

La réunion s'est déroulée en 2 temps :

- Un temps relatif à l'organisation locale du dialogue entre les industriels, la population et les collectivités territoriales avec l'association UPSIDE
- Un temps relatif au retour d'expérience d'un territoire autre que la Métropole Rouen Normandie, pour s'inspirer des outils et méthodes développées pour créer les conditions d'un dialogue entre les acteurs avec le S3PI de l'Artois

1^{er} temps : Elise LAPERDRIX – Association UPSIDE (Union Pour la Synergie Industrielle et Développement Économique)

Support de présentation disponible en téléchargement sur :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/gestion-des-risques-industriels-travaillons-ensemble>

Principaux éléments présentés :

1. Présentation de l'association UPSIDE et ses objectifs
2. Les axes de travail de l'association
3. L'implication des industriels dans le développement de la culture de la sécurité



Parmi les éléments présentés par UPSIDE, le dispositif ALLO INDUSTRIE permet aux industriels adhérents à l'association de publier des messages d'alerte et/ou d'information préventive à destination de la population. A titre d'exemple, l'annonce d'un exercice POI (Plan d'Organisation Interne) des industriels peut être organisé dans le but que la population soit préparée à entendre une sirène, et à la reconnaître, ou pour constater les phénomènes d'agitation autour d'un site industriel. L'utilisation du dispositif reste toutefois à la libre appréciation des industriels et c'est à la population de venir chercher l'information par elle-même (pas de système de notification). UPSIDE a indiqué qu'il pourrait certainement y avoir = une marge de progression dans son utilisation sur le territoire rouennais.

Par ailleurs, UPSIDE a informé les participants sur d'autres actions en cours comme :

- la mutualisation des pompes en Seine pour plus d'efficacité en cas d'incendie sur la zone industrielle. Ce travail est effectué en lien avec le SDIS76 pour identifier les sites les plus appropriés et travailler sur l'organisation des secours.
- Le conventionnement avec ATMO Normandie pour disposer de matériel de mesure des émissions industrielles (avec des échanges sur la formation des personnels, l'identification des molécules à suivre...). ATMO Normandie apporte une expertise sur la formation et le choix des dispositifs de mesure.

D'autre part UPSIDE a indiqué travailler à la création de temps d'échanges entre la population, les élus et les industriels, notamment au travers de visites de sites industriels, notamment à l'occasion des journées de la culture du risque organisées par la Métropole Rouen Normandie, ou encore d'entretiens et d'enquêtes effectuées auprès des élus du territoire. A noter que d'autres actions comme la formation/sensibilisation des élus à la sécurité industrielle sont en cours de programmation.

Principales questions posées par les membres du groupe citoyen « risques industriels »

Q : Est-ce que le dispositif ALLO INDUSTRIE existait avant l'accident Lubrizol ?

R : Oui, il existe depuis 1976 sur le territoire Seine Estuaire (zone du Havre). Il a été ensuite déployé sur la zone de l'Etang de Berre et enfin sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. Il reste assez peu connu de la population, mais l'objectif est d'en parler régulièrement pour que celui-ci soit plus visible.

Q : Peut-on questionner les industriels via le dispositif ALLO INDUSTRIE ?

R : Non, Allo Industrie est un outil d'information mis à la disposition des industriels. L'information est donc descendante. A ce jour, il n'y a pas la possibilité pour un riverain de questionner un industriel sur un évènement (fumée, bruit, odeur...) via Allo Industrie.



Q : Le conseil d'administration de l'association UPSIDE accueille-t-il d'autres acteurs que les industriels ?

R : Non. UPSIDE est une association qui rassemble uniquement les industriels du territoire. Les collectivités ne sont pas adhérentes à l'association et par conséquent ne siègent pas au Conseil d'Administration.

Q : En complément de la mutualisation des pompages en Seine, existe-t-il une mutualisation des moyens humains entre les industriels pour faire face aux accidents ?

R : Non pas à ce jour. L'objectif est plutôt de mutualiser l'organisation de crise afin que chaque site sache quoi faire en fonction de ce que font les voisins, et chacun avec leurs moyens humains respectifs. L'association UPSIDE n'a pas vocation à imposer un règlement de mutualisation des moyens mais plutôt à améliorer la coordination des procédures de chacun tout en tenant compte des réglementations différentes qui peuvent s'appliquer selon la nature des sites.

Q : L'association UPSIDE est-elle connue de tous les industriels du territoire ?

R : Non. Le travail d'identification d'UPSIDE par les industriels se poursuit. Certains sites viennent désormais se renseigner sur l'association et ses actions, mais il y a encore du chemin à parcourir sur cette question. L'association n'a été créée qu'en août 2021, il est donc normal qu'elle ne soit pas encore aussi bien identifiée que ses homologues des territoires du Havre ou de Caux-Seine Agglo qui sont bien plus anciennes.

Q : Le site internet d'UPSIDE est-il connu du grand public ? Permet-il d'interpeller les industriels ?

R : Le site vient d'être publié. Il doit encore gagner en notoriété et un travail sur son référencement par les moteurs de recherche est à faire. Il y a la possibilité de contacter l'association via un formulaire de contact sur le site.

Q : Les industriels ont-ils une obligation d'informer leurs voisins ?

R : Non, mais c'est une recommandation forte qui leur est faite. Au-delà des actions volontaires que peuvent porter les industriels, il existe des commissions comme les CSS (Commissions de Suivi de Site) qui sont obligatoires pour certaines usines SEVESO. Il est par ailleurs à noter que la DREAL incite les industriels SEVESO à rencontrer les autres entreprises présentes dans un périmètre de 100 m autour du site pour qu'elles puissent échanger et se connaître, et ainsi être en mesure de mieux s'organiser pour faire face à une éventuelle crise.



2nd temps : Jean-Marie LECLUSE – Responsable du S3PI de l'Artois

M. LECLUSE et son équipe sont intervenus en visioconférence.

Vidéo de présentation disponible en téléchargement sur :

<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/gestion-des-risques-industriels-travaillons-ensemble>

Principaux éléments présentés :

1. Présentation du S3PI
2. Présentation des actions portées par le S3PI en matière d'information du public
3. Focus sur l'application « Face aux risques »

La présentation du S3PI est disponible sur le site <https://www.s3pi-artois.fr/>

L'ensemble des productions vidéo, dont des webinars techniques sont accessibles sur la chaîne YouTube du S3PI : <https://www.youtube.com/@s3piartois21/videos>

S3PI a une vingtaine d'années d'existence et a notamment produit des affiches, des magnets et un site internet « faceauxrisques.fr ».

Les intervenants ont expliqué que des brochures ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. A noter que 7000 élèves sensibilisés sur la période 2017 – 2022.

Enfin, le S3PI a indiqué être allé à la rencontre du public (sur les marchés) pour présenter ses actions dont l'application Face aux risques (FAR).

Le S3PI a ensuite réalisé une démonstration en direct de l'usage de l'application Face aux risques (Cf vidéo de la réunion).



Principales questions posées par les membres du groupe citoyen « risques industriels »

Q : Pourquoi il n'existe pas de SPPPI sur notre territoire ?

R : Un SPPPI a existé il y a quelques années. Il ne se réunit plus à la connaissance des acteurs locaux. Le fonctionnement des SPPPI sont différents d'un territoire à l'autre. Celui de l'Artois est particulier et lié à la volonté du préfet.

Q : Est-ce que les collectivités peuvent publier des informations sur l'application FAR ?

R : Oui c'est possible. Les entreprises ont leurs comptes respectifs, mais les collectivités peuvent l'avoir également et pousser des notifications PUSH.

Q : Est-ce que l'application peut être utilisée pour envoyer des messages d'alerte et des consignes en période de crise ?

R : Techniquement c'est possible, mais il convient de rappeler qu'en période de crise, c'est la Préfecture qui prend le commandement des opérations. Par conséquent, le S3PI s'efface et l'application n'a pas vocation à remplacer des dispositifs comme FR-Alert par exemple.

Q : Combien de temps a-t-il fallu pour développer l'application ?

R : Environ 1 année de développement. Et elle est en amélioration permanente.

Fin de réunion : 20h15